

EPCI DU BASSIN DE LANDRES
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le mercredi huit avril à vingt heures en mairie de Boulogny le Conseil Communautaire de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres était assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEON.

COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

Etaient présents :

Commune d'AVILLERS : Mme CAPELLINI
Commune de BOULIGNY : MM. KINTZINGER, BRUSCO, DONETTI, RIGOLET, FISCHESSE, BERNARDI
Commune de DOMPRIX : M. FISCHESSE
Commune de JOUDREVILLE : MM. LEON, CROCIATI
Commune de LANDRES : M. CECCATO
Commune de MAIRY-MAINVILLE : M. KUEN
Commune de PIENNES : MM. MARIUZZO, TYL, MARASSE, MAZZOCCO
Commune de TRIEUX : M. GOURY
Commune de TUCQUEGNIEUX : MM. STACHOWIAK, WAWRZYNIAK, FRETTE, CARLI
Commune de XIVRY-CIRCOURT : M. SCHNEIDER

Etaient représentées :

Commune de PIENNES : Mme COUJOUR représentée par Mme TYL
Commune de TUCQUEGNIEUX : Mme GAYCHET représentée par M. FRETTE

Etaient absents (excusés) :

Commune de MERCY LE BAS : MM. PEDESINI, KOSINSKI
Commune de TRIEUX : MM. MASCELLI, MIRJOLET, SABBA

Secrétaire de séance : Madame TYL Flavia

DEPARTEMENT :
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT :
Briey

CANTON :
du Pays de Briey

Délégués en exercice : 29

Présents : 22

Votants : 24

Le Président certifie que le Conseil
Communautaire a été convoqué le
26/03/2015

Date de publication : 10/04/2015

Envoi en Sous-Préfecture : 10/04/2015

Le Président
Jean-Marc LEON



Etablissement
Public de
Coopération
Intercommunale
Tél : 03 82 21 73 11
Fax : 03 82 21 88 34
e.p.c.i.@epci-bl.eu
1, rue du C^l Fabien
B.P. 70039
54490 Piennes



Le Président
Jean-Marc LEON

**OBJET : Approbation des Comptes de Gestion 2014 des Budgets Lotissements
Spodati, Jean Jaurès, Les Puits 1, Les Puits 2 à TUCQUEGNIEUX,
Les Prunelles à TRIEUX, La Croisette à LANDRES, et Le Valmusson à PIENNES**

Accusé de réception en préfecture
054-245400379-20150408-2015-023-DE
Date de télétransmission : 10/04/2015
Date de réception préfecture : 10/04/2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement Spodati à Tucquegnieux,

Vu le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement Jean Jaurès à Tucquegnieux,

Vu le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement Les Puits 1 à Tucquegnieux,

Vu le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement Les Puits 2 à Tucquegnieux,

Vu le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement Les Prunelles à Trieux,

Vu le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement La Croisette à Landres,

Vu le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement Le Valmusson à Piennes,

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement Spodati Tucquegnieux.
- D'approuver le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement Jean Jaurès à Tucquegnieux.
- D'approuver le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement Les Puits 1 à Tucquegnieux.
- D'approuver le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement Les Puits 2 à Tucquegnieux.
- D'approuver le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement Les Prunelles à Trieux.
- D'approuver le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement La Croisette à Landres.
- D'approuver le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement Le Valmusson à Piennes.

Extrait certifié conforme

Le Président

Jean-Marc LEON



Accusé de réception en préfecture
054-245400379-20150408-2015-023-DE
Date de télétransmission : 10/04/2015
Date de réception préfecture : 10/04/2015